

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit septembre à 18 heures 30, le conseil syndical, régulièrement convoqué par la Présidente le 11 septembre 2024 par voie électronique et individuellement, s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération à Aix-les-Bains, en session ordinaire, sous la présidence de Sandra FERRARI.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
TITULAIRES			TITULAIRES		
BERTHOMIER Christian	X		BALTHAZARD Pierre-Louis		X
DUMAZ Gérard		X	BIQUEZ François	X	
DUMAZ Régis	X		CAMUS Gilles		X
FABRE Maryse	X		CHAPUIS Nicolas	X	
FERRARI Marcel	X		GIMENEZ André	X	
FERRARI Sandra	X		GRELLIER Jean-Marc	X	
GALENE Pierre-Damien	X		HUYNH Antoine	X	
GENNARO Alexandre		X	MONTORO Marie-Pierre		X
GINOLLIN Pascal	X		MOUGNIOTTE Alain	X	
LEOUTRE Jean-Marc		X	PETIT GUILLAUME Sophie		X
MIGUET Vincent	X		PIGNIER Régis	X	
PIERRETON Christophe		X	POILLEUX Nicolas		X
REPENTIN Thierry		X	REVOL Karine	X	
TICHKIEWITCH Serge		X	SALOMON Marie-Thérèse	X	
TRAHAND Cécile	X		VAIRYO Nicolas	X	
TURNAR Alexandra		X	VIAL Jean-Marc	X	
VANIN Gaëtan		X	VIOLA Peggy	X	
SUPPLEANTS			SUPPLEANTS		
BEBERT Thierry	X		EXERTIER Bruno		X
CARACO Alain		X	FRAYSSE Claudie		X
REGAIRAZ Michel		X	GALY Philippe		X

Elus absents Grand Chambéry	Donne pouvoir à
DUMAZ Gérard	GALENE Pierre-Damien
GENNARO Alexandre	FERRARI Sandra
TICHKIEWITCH Serge	MIGUET Vincent
Elus absents Grand Lac	Donne pouvoir à

Secrétaire de séance : BERTHOMIER Christian

Périmètres	Membres titulaires	Membres suppléants	Présents	Votants
Grand Chambéry	17	3	10	13
Grand Lac	17	3	12	12

Le quorum est atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

FINANCES – TARIFS ACTIVITES HIVERNALES 2024/2025 SAVOIE GRAND REVARD (compétences obligatoires)

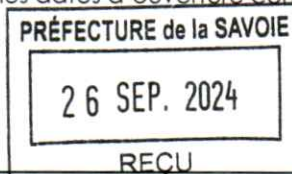
La présidente rappelle qu'il revient au conseil syndical de valider les tarifs des activités de la régie Savoie Grand Revard.

Les services ont travaillé à optimiser la prochaine saison hivernale et ont proposé au conseil syndical du 19 juin 2024 une grille tarifaire pour les forfaits Alpin, Nordique et Mixte qui permettait le paramétrage des équipements de billetterie (caisses, bornes, ...) et les tests de validation de la faisabilité technique.

Les tarifs adoptés par délibération 29-24-C sont complétés par la présente délibération pour inclure l'intégralité des grilles.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Pour le périmètre Savoie Grand Revard, il est proposé d'approuver les grilles tarifaires et les dates d'ouverture comme détaillées ci-dessous :



FORFAIT ALPIN

SAISON 2024-25	Tarifs normaux		Tarifs réduits											
	Durée	Adulte 18 à 69 ans	Jeune 6 à 17 ans inclus Etudiant jusqu'à 27 ans inclus	Bambin jusqu'à 5 ans inclus	Vermeil 70 ans et +	Groupe 15 pax et + (= tarif Jeune)	Domaine Initiation	Domaine Découverte	Ecole de ski	Handi -50% sauf passage TS Orionde (tarif groupe)	50%	Scolaire	sur convention Club FFS + Moniteur Adulte	sur convention Club FFS Jeune Etudiant
		2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25
Télesiège de l'Orionde (2)	1 passage	8,00 €		Piéton offert		7,00 €					7,00 €			
Heures consécutives	2 heures										17,00 €			
Heures consécutives HS	4 heures	23,00 €	20,00 €		21,50 €	20,00 €	8,00 €	16,00 €					13,00 €	13,00 €
Heures consécutives BS	4 heures	20,00 €	17,00 €		18,50 €	17,00 €							10,00 €	10,00 €
Journée HS	9h à 17h	25,00 €	22,00 €	8,00 €	23,50 €	22,00 €	10,00 €	18,00 €		12,50 €			15,00 €	15,00 €
Journée BS	9h à 17h	22,00 €	19,00 €		20,50 €	19,00 €						8,00 €	12,00 €	12,00 €
Journée vente en ligne	9h à 17h	suppr.	suppr.		suppr.									
Jours consécutifs	2 jours	44,00 €	38,00 €		41,00 €	38,00 €								
	3 jours	64,50 €	56,00 €		60,50 €	56,00 €								
	4 jours	84,50 €	73,00 €		79,00 €	73,00 €								
	5 jours	103,50 €	89,50 €		96,50 €	89,50 €								
	6 jours	121,50 €	105,00 €		113,50 €	105,00 €								
Saison SGR	Saison	230,00 €	200,00 €		200,00 €					115,00 €				
Prévente Saison SGR	Saison	172,50 €	150,00 €	24,00 €	150,00 €							120,75 €	105,00 €	
Indemnité forfaitaire		125,00 €	110,00 €	40,00 €	117,50 €									

Haute Saison (HS) : week-ends, vacances scolaires toutes zones et jours fériés / Basse Saison (BS) : Du lundi au vendredi hors vacances scolaires
 Scolaire : de la maternelle à l'Université, dans le cadre d'activités encadrées par un ou des enseignants sur le temps scolaire hors vacances Zone A
 Passage au télesiège de l'Orionde : skieurs et piétons. Bambins jusqu'à 5 ans piétons offert.
 Domaine Initiation : Tapis Les Trives + La Crémaillère
 Domaine Découverte : Tapis Les Trives + La Crémaillère + Téléskis Le Gust + Le Tesson + Col des Ebats
 Forfait 2 heures Ecole de ski : en vente uniquement via les écoles de ski

FORFAIT NORDIQUE

SAISON 2024-25	Tarifs normaux		Tarifs réduits									
	Durée	Adulte 18 à 69 ans	Jeune 6 à 17 ans inclus Etudiant jusqu'à 27 ans	Bambin jusqu'à 5 ans inclus	Vermeil 70 ans et +	Groupe 15 pax et + (= tarif Jeune)	Pack Familie 2 adultes + 2 jeunes (jeune en + 4€/jour)	Handi -50%	Scolaire (journée uniquement)	sur convention Club Adulte, Moniteur, Comité Savoie	sur convention Club Jeune et Etudiant, Comité Savoie	Musher
		2024-25	2024-25	2023-24	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25
Journée	9h à 17h	12,00 €	8,00 €		10,00 €	8,00 €	32,00 €	6,00 €	4,00 €	6,50 €	6,50 €	18,00 €
Fin de journée	15h à 17h	10,00 €										
Hibou	17h à 20h30	7,50 €										
Jours consécutifs	2 jours	21,50 €	14,50 €	Invité	18,00 €	14,50 €	64,00 €					
	3 jours	31,50 €	21,00 €		26,50 €	21,00 €	96,00 €					
	4 jours	40,50 €	27,00 €		34,00 €	27,00 €	128,00 €					
	5 jours	48,50 €	32,50 €		40,50 €	32,50 €	160,00 €					
	6 jours	56,00 €	37,50 €		47,00 €	37,50 €	192,00 €					
Nordic Pass Site SGR*	hiver	142,00 €	61,00 €		102,00 €			71,00 €				144,00 €
Prévente Nordic Pass Site SGR*	hiver	114,00 €	49,00 €		82,00 €					80,00 €	34,50 €	
Indemnité forfaitaire		60,00 €	40,00 €		50,00 €							90,00 €
PASS SAISON HIBOU												
Saison Hibou	hiver	30,00 €						15,00 €				
Prévente Saison Hibou (en complément d'un forfait saison Nordique, Mixte, Passe Bauges)	hiver	22,50 €										
Prévente en complément d'un forfait saison SGR Nordique ou Mixte = - 20%	hiver	18,00 €										
Prévente en complément d'un Nordic Pass 73 = - 40 %	hiver	13,50 €										
Prévente en complément d'un Nordic Pass National = - 60%	hiver	9,00 €										
COMPLEMENT POUR FORFAITS ANNUELS NORDIQUE hiver / été												
PASS NORDIC SGR ANNUEL (pistes nordique, pas de tir, ski-roues, hibou)	Hiver + été									114,00 €	52,50 €	
STADE ALEXIS BŒUF - BIATHLON / SKI-ROUES												
Réservation 1 couloir de tir prix par personne (inclus ski-roues en été)	1/2 journée	9,00 €	7,00 €			7,00 €						
Réservation 1 couloir de tir prix par couloir (jusqu'à 2 personnes)	1/2 journée									10,00 €		
Personne supplémentaire par couloir	1/2 journée									4,00 €		
1/2 journée piste ski roues	1/2 journée	6,00 €	5,00 €			5,00 €						
Saison Piste ski-roues	Saison	55,00 €	40,00 €									
Supplément saison piste ski-roues titulaires d'un Nordic Pass donnant accès à SGR	Saison	38,50 €	28,00 €									
Saison Pas de tir (inclus ski-roues en été - hors ski nordique) Licencé FFS Biathlon	hiver ou été	80,00 €	60,00 €									
Pas de tir Annuel (inclus ski-roues en été - hors ski nordique) Licencé FFS Biathlon	Hiver + été	112,00 €	84,00 €							56,00 €	42,00 €	
*Hors Hibou La nocturne du Hibou est offerte avec le forfait nordique ou mixte, journée ou séjour du même jour (forfait en cours de validité)												
NORDIC PASS 73 ET NATIONAL												
	Durée	Adulte 16 ans et +	Jeune 5 à 15 ans inclus	Bambin jusqu'à 4 ans inclus								
Nordic Pass 73 *	Saison	165,00 €	68,00 €									
Prévente Nordic Pass 73 *	Saison	142,00 €	58,00 €									
Nordic Pass National *	Saison	240,00 €	90,00 €									
Prévente Nordic Pass National *	Saison	205,00 €	75,00 €									

FORFAIT MIXTE

SAISON 2024-25	Tarifs normaux		Tarifs réduits							
	Durée	Adulte 18 à 69 ans	Jeune 6 à 17 ans inclus Etudiant jusqu'à 27 ans inclus	Bambin jusqu'à 5 ans inclus	Vermeil 70 ans et +	Groupe 15 pax et + (= tarif Jeune)	50% Handi	sur convention Club Adulte Moniteur	sur convention Club Jeune Etudiant	50% Handi
		2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25	2024-25
Journée	9h à 17h	27,00 €	24,00 €	8,00 €	25,50 €	24,00 €	13,50 €			13,50 €
Jours consécutifs	2 jours	49,50 €	44,00 €		47,00 €	44,00 €				
	3 jours	72,00 €	64,00 €		68,00 €	64,00 €				
	4 jours	93,00 €	82,50 €		88,00 €	82,50 €				
	5 jours	112,00 €	99,50 €		106,00 €	99,50 €				
	6 jours	129,50 €	115,00 €		122,50 €	115,00 €				
	7 jours	145,50 €	129,50 €		137,50 €	129,50 €				
Saison SGR	Saison	250,00 €	220,00 €		220,00 €					
Prévente Saison SGR	Saison	187,50 €	165,00 €	24,00 €	165,00 €		125,00 €			125,00 €
Indemnité forfaitaire		135,00 €	120,00 €	40,00 €	127,50 €			131,25 €	115,50 €	
PASS MIXTE SGR ANNUEL (pistes nordique + alpin, pas de tir, ski-roues, hibou)	Annuel							165,25 €	133,50 €	

	Tarifs normaux		Tarifs réduits		
	Durée	Adulte 18 à 69 ans	Jeune Etudiant Vermeil	Club (sur convention)	50% Handi
		2024-25	2024-25	2024-25	2024-25
Saison Pass Bauges	Saison	390,00 €	330,00 €	196,00 €	195,00 €
Prévente Saison Pass Bauges	Saison	287,00 €	227,00 €		

TAPIS DE L'OBSERVATOIRE

SAISON 2024-25	Durée	TARIFS NORMAUX	TARIFS REDUITS	
		Tubing (Tapis Observatoire)	20% partenaires	50% Handi
		2024-25	2024-25	2024-25
ESPACE TUBING (LUGE ET JUMP) bouée incluse				
Passages	1 passage	4,00 €	3,00 €	2,00 €
	2 passages	6,00 €	5,00 €	3,00 €
	6 passages	16,00 €	13,00 €	8,00 €
	10 passages	25,00 €	20,00 €	12,50 €
	30 passages	72,00 €	57,50 €	36,00 €
	50 passages	100,00 €	80,00 €	50,00 €
Accès tapis uniquement (luge ou autres activités autorisées)				
Heures consécutives	4 heures	8,00 €	6,50 €	4,00 €
Journée	9h à 17h	10,00 €	8,00 €	5,00 €
Extension luge (1)	4 heures	4,00 €		
(1) accès à l'espace luge vendu en complément d'un forfait ou d'une redevance journée ou séjour en cours de validité				

DIVERS PRESTATIONS

DIVERS	Tarif	
Support mains libres RFID	2,00 €	
Navette Féclaz ↔ Revard - 1 trajet	3,00 €	Offert pour les titulaires d'un forfait en cours de validité
Navette Féclaz ↔ Revard - 1 AR	5,00 €	Offert pour les titulaires d'un forfait en cours de validité
Frais d'envoi	5,00 €	Envoi de forfait à domicile
Duplicata de forfait	Offert	Forfait dont la durée résiduelle est supérieure à 1 jour. Délivré dans les 24 heures après déclaration de perte ou de vol
ASSURANCE CARRE NEIGE		Tarif
Nordique jour	1,50 €	
Nordique Saison	16,00 €	
Jour (alpin + nordique)	3,30 €	
Intégral jour (alpin + nordique)	4,00 €	
Alpin saison (alpin + nordique)	49,00 €	
MISE A DISPOSITION D'ENGINS D'EXPLOITATION & PRESTATION DE DAMAGE		
Transport ou damage trace étroite 1,5m environ (moto-neige, petit véhicule à chenille, 4x4, tracteur, véhicule utilitaire, véhicule de tourisme, ...)	¼ h	25,00 €
	1h	85,00 €
Transport ou damage trace standard 4m environ (chenillette type PB100)	¼ h	40,00 €
	1h	130,00 €
Transport ou damage trace large 6m environ (chenillette type PB400, PB600, ...)	¼ h	50,00 €
	1h	170,00 €
<i>Tout quart d'heure commencé est dû intégralement</i>		
AUTRES PRESTATIONS A LA DEMANDE		
Ouverture d'une remontée mécanique hors exploitation, sur réservation et validation conjointe Directeur d'exploitation & Chef des pistes, pour un minimum de 20 personnes, incluant le personnel nécessaire (RM et Pistes)	12,00 €	par personne et par heure
Ouverture du secteur de l'Observatoire, en soirée avec éclairage, hors exploitation, sur réservation et validation conjointe Directeur d'exploitation & Chef des pistes, pour un minimum de 20 personnes, incluant le personnel nécessaire (RM et/ou Pistes)	sans remontée mécanique	8,00 € par personne et par heure
	avec remontée mécanique	10,00 € par personne et par heure

COMBINE SKI-BUS

SAISON 2024/2025	Ligne Chambéry / La Féclaz	Ligne Aix-les-Bains / Le Revard
Journée Alpin+ aller-retour en car	22,00 €	22,00 €
Journée Nordique + aller-retour en car	12,00 €	12,00 €

SECOURS SUR PISTES

TARIFS DES SECOURS				
	DOMAINE ALPIN		DOMAINE NORDIQUE	
1ère Catégorie	Petits soins effectués au poste de secours et accompagnement	21,00 €	Petits soins effectués au poste de secours et accompagnement	21,00 €
2e Catégorie	Zone rapprochée, front de neige, Observatoire, Cremaillère, Tesson, Col des Ebats, Orionde, Gust, Les Trives.	185,00 €	Sur pistes de 9 heures à 17 heures	242,00 €
3e Catégorie	Les Ebats, Les Gorges, Le Sire.	309,00 €	Hors pistes de 9 heures à 17 heures	597,00 €
4e Catégorie	Hors pistes de 9 heures à 17 heures	597,00 € + Moyens mis en œuvre	Sur pistes et hors ouverture du Domaine (9 heures à 17 heures)	680,00 € + Moyens mis en œuvre
5e Catégorie	Sur pistes et hors ouverture du Domaine (9 heures à 17 heures)	680,00 € + Moyens mis en œuvre	Hors pistes et hors ouverture du Domaine (9 heures à 17 heures)	757,00 € + Moyens mis en œuvre
6e Catégorie	Hors pistes et hors ouverture du Domaine (9 heures à 17 heures)	757,00 € + Moyens mis en œuvre	Piste de luge de 9 heures à 17 heures (Secteur St François)	185,00 €
TARIFS HORAIRES DES MOYENS MIS EN ŒUVRE				
Chenillette (conducteur inclus)	176,00 €	TTC/h		
Moto-Neige (conducteur inclus)	94,00 €	TTC/h		
Pisteur Secouriste (motoneige incluse)	132,00 €	TTC/h		
AUTRES ZONES DE SECOURS ET GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE				
Autres Glisses et Luges	Tarifs Domaine Alpin			
Chiens de Traîneaux	Tarifs Domaine Nordique			
Secours Raquettes et Piétons sur Plateau Sud	Tarifs Domaine Nordique			
Secours Raquettes et Piétons hors Plateau Sud	Tarifs Domaine Nordique Hors pistes (3e ou 5e Catégorie)			

CONDITIONS GENERALES

Saisons d'Été et d'Hiver	
Dates prévisionnelles, non contractuelles et indicatives d'ouverture et de fermeture des domaines skiables, sous réserve des conditions d'enneigement et de sécurité des pistes :	
1	Été : Les activités estivales peuvent être exploitées jusqu'à empêchement total pour cause de neige,
2	Alpin : Du premier week-end des vacances de Noël au dernier dimanche de mars, de 9h à 17h. Possibilité d'ouverture anticipée et /ou fermeture différée
3	Nordique : De la première neige damnable au deuxième dimanche d'avril, de 9h à 17h, (20h30 les soirs de Nocturne du Hibou). Possibilité d'ouverture anticipée et /ou fermeture différée
Règles générales :	
Les catégories d'âges sont les suivantes :	
4	«Bambin» jusqu'à 5 ans inclus, «Jeune» de 6 à 17 ans inclus, «Adulte» de 18 à 69 ans inclus, «Vermeil» 70 ans et +, âge requis à l'achat du forfait.
5	Nordic Pass 73 et National : «Bambin» jusqu'à 4 ans inclus, «Jeune» de 5 à 15 ans inclus, «Adulte» à partir de 16 ans.
6	Les titres sont délivrés sur support RFID, dit «Mains libres», non remboursables, non échangeables sauf puce défectueuse. Tous les supports compatibles avec notre système de billetterie sont acceptés.
7	Les titres de 3 jours et plus doivent porter la photo d'identité du porteur, tête nue, sans casque, sans bonnet, sans masque et sans lunettes de soleil.
8	Les réductions accordées à quelque titre que ce soit ne sont pas cumulables.
9	Pour bénéficier d'une invitation, d'une redevance ou d'un tarif réduit quel qu'il soit, le demandeur devra produire un document portant nom, prénom et date de naissance (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Livret de Famille, Carte de Mutuelle, etc.).
10	Le forfait «Mixte», qui donne accès aux domaines alpins et nordique, et le forfait «Espace Tubing» sont considérés comme des forfaits de remontées mécaniques. Les forfaits Piste Ski-Roue et Pas de Tir sont des redevances nordiques.
Redevances et tarifs normaux :	
11	Les redevances et tarifs normaux sont applicables à date de délibération,
Redevances et tarifs différenciés (tarifs réduits, invités et accès libre).	
12	Les redevances et tarifs préventes sont applicables exclusivement du 1er octobre au 15 novembre.
13	Les redevances et tarifs différenciés peuvent être utilisés, sous la responsabilité du Directeur de La Régie : <ul style="list-style-type: none"> - dans le cadre d'une exploitation partielle liée à de mauvaises conditions météorologiques et/ou des fermetures partielles des domaines skiables et des remontées mécaniques. La décision est prise par domaine (alpin et/ou nordique) et est applicable sur l'ensemble du ou des domaines concernés et sur l'ensemble du périmètre de Savoie Grand Revard. Selon les prévisions météorologiques et d'enneigement à venir, la délivrance de titres séjour pourra être limitée dans le temps ou suspendue. - dans le cadre d'un incident d'exploitation prolongé réduisant significativement l'accès au domaine à la clientèle : le Directeur de la Régie pourra décider de la proposition d'un report ou à défaut d'un remboursement proportionné au préjudice pour les clients qui se seraient déjà acquittés de leur forfait ou redevance. Dans ce même cadre, il pourra être mis en place un tarif réduit en caisse pendant la durée de l'incident. - dans le cadre d'une indemnisation de clients suite à une demande particulière ou réclamation justifiée. - dans le cadre d'opérations promotionnelles (salons, médias, événements, etc.), d'accord commerciaux (TO, CSE, etc.) ou de conventions (Clubs, Ecoles de ski, etc.) qui devront faire l'objet d'un contrat de partenariat ad hoc portant mention des efforts respectifs.
14	Les redevances et tarifs réduits -50% sont applicables de plein droit aux personnes en situation de handicap titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) Invalidité, ainsi qu'à un et un seul accompagnant si le handicap le justifie, sur la base du plein tarif adulte.
Invités et Accès libre :	
15	Sont en accès libre : les pistes piétons, les pistes raquettes, les pistes «Découverte» en ski nordique. Le tapis de l'Observatoire est en accès libre pour les piétons souhaitant se rendre au Belvédère du Revard depuis la place de la Crémaillère.
16	Sur présentation d'un justificatif, peuvent se voir délivrer un titre « Invité » hors support mains-libres, les Bambins en ski nordique.
17	Dans le cadre de sorties organisées par les établissements scolaires de Savoie, il est délivré un accès « Invité » nordique aux élèves et leurs encadrants, de la maternelle à l'université, participant au Plan Ski Jeunes Nordique du Conseil Départemental de la Savoie.
18	Les forces de l'ordre et les services de secours ainsi que les opérateurs de réseaux ayant des installations implantées sur les domaines skiables, dans le cadre de leurs missions, ont un accès libre aux espaces nordiques et alpins. Toutefois, pour l'utilisation des remontées mécaniques, ils devront se présenter en caisse afin d'obtenir un titre de transport « Invité ». Ces mêmes institutions devront conclure une convention avec la Régie pour pouvoir bénéficier d'un titre invité dans le cadre de leurs entraînements et sur présentation d'un ordre de mission
19	Pour obtenir un titre « Invité », les professionnels concernés par l'accès aux pistes et aux installations devront conclure une convention ad hoc avec La Régie pour une utilisation uniquement professionnelle et non de loisirs personnels.
20	Les propriétaires fonciers dont le terrain est grevé par une piste de ski ou une remontée mécanique peuvent se voir délivrer un seul titre au tarif négocié en proportion du dommage ou préjudice subi. Ceci sera formalisé par une convention qui établira le lien direct entre le propriétaire et la servitude identifiée. Seul le propriétaire d'un bien grevé d'une servitude peut bénéficier d'un tarif préférentiel dans le cadre d'une convention.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs des activités hivernales 2024/2025 de la régie Savoie Grand Revard tels que définis ci-dessus.

Fait à Aix les Bains, le 18 septembre 2024

Le secrétaire de séance
Christian BERTHOMIER



LA PRESIDENTE,
Sandra FERRARI



Votants :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstention (s) :	0
Blanc (s) :	0

Certifié exécutoire

compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

